

Six campagnes pour le contrôle

La période actuelle implique la prise en charge de campagnes sur une longue durée : campagnes prenant en compte les thèmes revendicatifs (division du travail, hiérarchie, conception du travail...), et remettant en cause la logique globale du capitalisme. [...]

A. — Trois campagnes pour le contrôle ouvrier

1. - Une campagne pour l'emploi.

Le chômage concerne tous les travailleurs : particulièrement les licenciés ou en cours de licenciements, mais aussi tous les travailleurs à contrat provisoire, à durée limitée, auxiliaires, vacataires, intérimaires et tous ceux qui souhaitent mais ne peuvent travailler, comme les femmes « au foyer » ou de nombreux jeunes.

Le P.S.U. mettra en avant :

- le droit à l'emploi pour toutes et pour tous, y compris les jeunes et les immigrés ;
- la volonté de vivre et travailler au pays, qui suppose un équilibre et une diversification économiques, basée sur les besoins, au niveau tant régional que national ;
- la lutte contre l'idée, véhiculée par la bourgeoisie, de la fatalité économique liée à la crise ;
- le soutien aux initiatives de lutte sur l'emploi (occupations, fabrications...) et leur popularisation.

Le P.S.U. favorisera la lutte commune de tous les travailleurs et l'unité d'action des organisations syndicales et politiques, particulièrement nécessaire pour l'emploi. Dans le cadre de sa campagne, il développera ses propositions en terme d'objectifs de lutte, de contrôle.

C'est ainsi qu'il s'agit de susciter au niveau local des comités de lutte pour l'emploi, ras-

semblant les organisations syndicales, populaires et politiques, réintégrant les chômeurs dans le mouvement de classe. Il s'agit encore de susciter des lieux desquels les problèmes de l'emploi des femmes soient posés non seulement vis-à-vis des femmes travailleuses et avec elles mais aussi vis-à-vis des femmes « au foyer », lesquelles sont exclues de fait des commissions syndicales et autres structures.

Cet élargissement aux femmes non travailleuses devrait permettre de poser des problèmes de politique familiale, division des rôles, partage des tâches, de structure de prise en charge collective des enfants, etc.

2. - Une campagne sur la durée du travail.

L'axe de cette campagne doit concerner les 35 heures par semaine, immédiatement, sans diminution de salaire et avec embauche.

Ce mot d'ordre doit être complété par le refus de toute heure supplémentaire au-delà des 35 heures, et par la lutte contre l'intensification du travail.

La revendication des 35 heures correspond à un double objectif :

- la possibilité de créations d'emplois, ce qui est particulièrement important aujourd'hui ;
- ouvrir et permettre aux travailleurs de commencer à vivre plus, en dehors du travail.

Pour bloquer la revendication des 35 heures et éviter la création d'emplois, la bourgeoisie lance l'offensive sur des formes d'aménagement du temps de travail comme le temps partiel et l'horaire à la carte. Mais ces formes répondent à des problèmes qui se posent à de nombreux travailleurs : on ne saurait les refuser a priori, ni inversement les accepter sans garanties précises (garantie des statuts, possibilité de retour au temps plein exercice des droits syndicaux). Le recours à de telles formes n'est pas acceptable s'il est imposé aux travailleurs : c'est à ceux-ci que doit revenir le choix.

3. - Une campagne pour l'égalisation des revenus.

Cette campagne concerne un des aspects, particulièrement important actuellement, de notre lutte anti-hiérarchique, et doit se développer sur les thèmes suivants :

- augmentation prioritaire des bas salaires ;
- augmentation uniforme pour garantir le pouvoir d'achat jusqu'à trois fois le S.M.I.C. ;
- limitation de l'échelle des salaires dans

- un rapport de 1 à 5 ;
- plafonnement comparable des revenus directs non salariés.

B. — Trois campagnes pour le contrôle populaire

1. - « La liberté des prix, c'est la liberté du profit ».

La libération des prix et des loyers en 1979 va aggraver l'inflation et peser lourdement sur les conditions de vie des travailleurs.

Sous le couvert d'un « retour à la libre concurrence », le pouvoir laisse les coudées franches au patronat. La riposte doit s'organiser par la coopération des organisations syndicales, populaires et politiques, dans la perspective d'un contrôle populaire sur la distribution et les prix, les loyers et les charges, pour obtenir leur blocage.

2. - Lutter contre la dégradation de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale a été progressivement dénaturée. Elle avait pour objet de redistribuer le revenu national, assurer l'autonomie financière de chaque individu du premier au dernier jour de la vie, de couvrir tous les risques, y compris les risques économiques au premier rang desquels le chômage.

Nos luttes prioritaires :

- la gratuité des soins, y compris bien entendu l'avortement et la suppression de toutes les structures marchandes de la santé. La création d'un régime unique sans

mettre à la charge des salariés du régime général la couverture de ceux qui à l'origine avaient refusé leur contribution. Vigilance vis-à-vis du double secteur ;

- un système de retraite unique, aucune retraite ne devant être inférieure au S.M.I.C. ;
- la suppression de toutes les « conditions de ressources » avec fiscalisation des prestations ;
- la suppression du quotient familial en ce qui concerne l'impôt sur le revenu ;
- financement : déplafonnement des cotisations, le système actuel accentuant les inégalités sociales ;
- orientation des fonds publics vers le logement collectif et non pas vers le logement privé, logement ségréatif.

3. - « Des services publics, pour qui, pour quoi faire ? »

Le combat doit aujourd'hui s'engager contre le détournement des services publics par le pouvoir et la bourgeoisie :

- en bloquant les tentatives de privatisation et de démantèlement ;
- en s'opposant à une politique de « vérité des prix » (cf. S.N.C.F.), contradiction avec la notion d'un service public fonctionnant pour satisfaire les besoins des usagers et contribuer (éducation) à la réduction des inégalités ;
- en proposant une réappropriation des services publics et le contrôle populaire par les usagers et leurs représentants. ■